

Communiqué de presse

Paris, le 13 mai 2025

La Fondation FondaMental et le Groupe Dassault annoncent l'ouverture des candidatures pour le Prix Marcel Dassault 2025 pour l'Innovation sur les Maladies Mentales.

Les maladies psychiatriques continuent de représenter un défi mondial majeur, impactant les individus, les familles et les communautés. En réponse à ce besoin urgent d'innovation et de progrès en psychiatrie, la Fondation FondaMental et le Groupe Dassault sont fiers d'annoncer, le 13 mai 2025, l'ouverture des candidatures pour le prestigieux Prix Marcel Dassault pour l'Innovation sur les Maladies Mentales.

Pour sa douzième édition, le Prix Marcel Dassault vise à soutenir l'innovation entrepreneuriale dans le domaine des maladies mentales, à attirer de nouveaux talents en psychiatrie et à contribuer au développement de l'écosystème PsyTech. Alors que les maladies mentales sont désormais la principale cause d'invalidité dans le monde, il est urgent d'améliorer la qualité de vie et le pronostic des personnes concernées.

Le Prix Marcel Dassault pour l'Innovation sur les Maladies Mentales cherche à promouvoir le développement de nouvelles approches, outils et thérapies pour la prévention, le diagnostic et la prise en charge des troubles de santé mentale. Il encourage les candidats à proposer des solutions innovantes dans divers domaines, notamment :

- **La gestion des troubles mentaux** : technologie médicale, traitements, plateformes numériques...
- La découverte de **nouveaux biomarqueurs diagnostiques et pronostiques** : biomarqueurs sanguins, imagerie cérébrale, algorithmes, etc.

Critères de sélection

Les candidatures sont ouvertes aux **entrepreneurs, ingénieurs, médecins et scientifiques en sciences fondamentales ou cliniques** qui :

- Ont créé ou sont en train de créer une **start-up** dans le domaine de la santé mentale.
- Ont un projet ou sont en **phase de développement précoce d'une innovation** avec un potentiel marketing clair.

Les candidats doivent soumettre leurs propositions **avant le 23 juin 2025, à 15h CET** pour être éligibles au Prix. Le processus d'évaluation sera mené à bien par le **Conseil Scientifique** et le **Comité Exécutif** de la Fondation FondaMental.

Le lauréat du Prix Marcel Dassault pour l'Innovation en Psychiatrie 2025 recevra une récompense de **90 000 €**. En plus de la récompense financière, il ou elle bénéficiera du **soutien continu des équipes multidisciplinaires de développement de projets** au sein du **Lab'FondaMental** de la Fondation, ainsi que d'une **assistance en communication** pour amplifier l'impact du projet.

Les candidats sont invités à se rendre sur le site web de la Fondation FondaMental (www.fondation-fondamental.org) pour soumettre leurs propositions et en apprendre davantage sur les critères d'éligibilité. Les questions peuvent être adressées à prix-projet@fondation-fondamental.org.

Le lauréat du Prix Marcel Dassault pour l'Innovation en Psychiatrie sera officiellement annoncé lors d'une **conférence de presse prévue le 2 décembre 2025** au siège du Groupe Dassault à Paris, offrant ainsi une plateforme pour célébrer les réalisations du lauréat et engager des **parties prenantes clés de la communauté de la santé mentale**.



« Nous sommes très heureux de poursuivre notre collaboration avec le Groupe Dassault pour stimuler l'innovation dans le domaine des maladies psychiatriques. Le Prix Marcel Dassault représente une opportunité inestimable de soutenir des initiatives majeures qui redéfinissent les normes de prise en charge et offrent de l'espoir aux patients et à leurs familles. Convaincue de leur potentiel pour transformer radicalement le paysage de la psychiatrie et améliorer la qualité de vie de millions de personnes dans le monde, La Fondation FondaMental, s'engage à soutenir les projets innovants à travers son Lab'. »

Marion Leboyer, Directrice Générale de la Fondation FondaMental.

La Fondation FondaMental :

La Fondation FondaMental est une fondation de coopération scientifique dédiée à l'amélioration du diagnostic, de la compréhension et du traitement des maladies mentales. Elle allie soins et recherche de pointe pour promouvoir une prise en charge personnalisée et multidisciplinaire des patients et pour soutenir la recherche et l'innovation dans l'amélioration des stratégies diagnostiques et thérapeutiques des maladies mentales. Elle peut recevoir des dons et des legs.

www.fondation-fondamental.org

L'engagement mécénat du Groupe Dassault

« Leader dans l'aéronautique civile et militaire avec Dassault Aviation, le Groupe Dassault développe ses compétences dans d'autres domaines : les logiciels 3D avec Dassault Systèmes, la presse avec le groupe Figaro, le patrimoine et l'art de vivre à la française avec l'Immobilière Dassault, la maison de ventes Artcurial et le domaine viticole du Château Dassault. Sans cesse en quête d'innovations, le Groupe s'investit dans les secteurs porteurs de progrès et est reconnu pour son avance technologique et visionnaire.

Cette innovation et cette passion ne seraient rien sans un fort engagement. Nous menons depuis de nombreuses années une politique de mécénat qui s'articule selon plusieurs axes qui reflètent la culture de l'entreprise : la recherche scientifique, la santé, l'insertion, l'éducation, la culture et la préservation du patrimoine. Le Groupe Dassault s'est particulièrement attaché à la création en 2012 du **Prix Marcel Dassault pour la recherche et l'innovation au service des maladies mentales**. Ce prix a déjà récompensé plus d'une dizaine de lauréats.

Notre entreprise partage avec **la Fondation FondaMental** un même goût pour l'innovation, l'engagement et l'excellence. Nous sommes fiers d'œuvrer ensemble afin de faire avancer la recherche, dépasser les croyances et faire progresser les mentalités. »

Contacts Presse :

Mathilde Couderc – mathilde.couderc@agence-constance.fr – 07 57 68 30 62

Constance Baudry – constance.baudry@agence-constance.fr – 06 82 43 69 62